

## BOUIRA

Plusieurs dizaines de familles  
privées de gaz naturel  
pour des raisons bureaucratiques

Les cités "Les Allemands" et "Amar-Khodja", situées dans la ville de Bouira, qui comptent plus de 200 familles, habitant dans des immeubles ou des habitations individuelles, sont privées de gaz naturel depuis plusieurs années pour des raisons purement bureaucratiques. En effet, au niveau de la cité "Les Allemands", au nord-ouest de la ville, elles sont plus de 200 familles à vivre le calvaire du manque de gaz naturel alors que tous les immeubles avoisinants en sont alimentés. Pour comprendre la nature du problème, nous nous sommes rapprochés de quelques habitants de cette cité. Mohamed, l'un des représentants de ces habitants, nous dira que le problème a été porté à la connaissance des autorités depuis plus de deux ans. Chaque fois, la Sonelgaz exigeait le paiement de la totalité de la somme nécessaire pour l'engagement des travaux, c'est-à-dire, quelque chose qui avoisinerait les 280 millions de centimes. Or, nous dira notre interlocuteur, au niveau de la cité, il y avait une cinquantaine de logements inoccupés et le montant à payer pour chacun des 200 occupants, dépassait le million de centimes, une somme jugée exagérée.

En novembre 2005, sous la présidence du chef de cabinet du wali, une réunion a eu lieu en présence des représentants de la cité, du directeur de l'OPGI, de la Sonelgaz et du P/APC de Bouira. A l'issue de la réunion, l'OPGI s'était engagée à payer pour les logements inoccupés et qui sont toujours sa propriété après que le chef de cabinet ait donné raison aux habitants de la cité. La somme qui revenait à chacun des habitants est réduite à 4 800 DA.

Après cette réunion, l'OPGI avait versé la somme qui lui revenait et les habitants ont commencé à payer chacun sa part, et ce, dans l'espoir que le cauchemar prendrait fin. Or, plusieurs semaines après le début de cette opération, au mois de janvier, quelques habitants avaient refusé de payer sous prétexte qu'ils

n'avaient pas cette somme.

La Sonelgaz, qui est une entreprise commerciale, comme a tenu à le souligner le chef de service commercial que nous avons contacté dimanche par téléphone, refuse d'entamer les travaux tant que la totalité de la somme exigée pour leur démarrage n'est pas versée.

Aujourd'hui, ce sont les dizaines de familles qui ont payé, après avoir fait des mains et des pieds pour arracher la fameuse réunion de novembre dernier et l'engagement de l'OPGI à payer la somme des habitations inoccupées, qui sont les perdantes. D'ailleurs, comme nous le dira Mohamed, les représentants de la cité avaient essayé de raisonner les récalcitrants. Ils avaient échoué en essayant des insultes. L'Etat pourrait intervenir en les forçant à payer leur dû sous peine d'expulsion de ces logements.

Par ailleurs, au niveau de la cité Amar-Khodja, à

2 km à la sortie ouest de la ville de Bouira, un problème presque identique a surgi. Il concerne les habitants d'un lotissement d'une dizaine de maisons individuelles. Après avoir payé de leur poche l'alimentation de leur lotissement en électricité, les voilà qu'ils se heurtent au problème du gaz de ville. La Sonelgaz a dressé un devis de 50 millions de centimes. Sollicitée par ces habitants, l'APC de Bouira s'était engagée en décembre dernier à payer la moitié de cette somme. Cet engagement, qui avait soulagé les habitants, avait stimulé ces derniers à collecter les 25 millions de centimes, montant de leur quote-part.

Or, après avoir réuni cette somme, la Sonelgaz a refusé d'encaisser cet argent en exigeant la totalité. Les habitants se rapprochent du P/APC de Bouira. Ce dernier les rassure en leur montrant la lettre adressée à la Sonelgaz dans laquelle il s'engage à payer les 50% de la somme exigée, soit

250 000 DA. Malgré tous ces engagements et la moitié de la somme exigée collectée par les habitants, la Sonelgaz campe sur ses positions en exigeant la totalité de la somme. Contacté, le même chef de service commercial nous dira qu'au sujet du lotissement "Amar-Khodja" la Sonelgaz exige de l'APC un chèque certifié et non des engagements écrits. Ainsi, la situation tant au niveau du lotissement "Amar Khodja" qu'à la cité "Les Allemands", le problème reste fondamentalement le même, à savoir le versement intégral de la somme exigée pour l'entame des travaux. Nous avons essayé de voir le P/APC de Bouira mais ce dernier était, samedi et dimanche, injoignable.

Pendant, les citoyens qui nous ont sollicités interpellent en premier lieu le wali afin qu'il intervienne auprès des différents protagonistes pour régler définitivement ce problème.

Y. Y.

Plus de 7 000 lignes WLL gratuites  
octroyées en une semaine

Dans le cadre de l'opération "Une ligne WLL + un appareil gratuit" lancé par Algérie Télécom depuis le 5 juillet et ce jusqu'au 5 août prochain, la direction d'Actel de Bouira a enregistré, au niveau de ses cinq centres de vente répartis à travers les daïras de Bouira, Lakhdar, M'chedallah, Sour-El-Ghozlane et Ain-Bessem, jusqu'à samedi dernier, 7 089 lignes et appareils octroyés gratuitement aux citoyens. Cette opération, très bien accueillie par les citoyens, a connu un tel engouement que les services d'Algérie Télécom ont été contraints de faire appel à la police pour organiser les centaines de citoyens qui arrivent chaque matin afin de recevoir le fameux appareil et la ligne.

Selon le directeur de wilaya d'Algérie Télécom, Tahar Ahmanache, cette opération, lancée à l'occasion du double anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, se poursuivra jusqu'au 5 août.

Les citoyens, qui sont des centaines à s'être inscrits dans cette opération, auront tous leurs lignes et leurs appareils puisque qu'ils sont largement disponibles au niveau des cinq centres de vente de la wilaya.

Par ailleurs, M. Ahmanache nous dira que des équipes mixtes d'Algérie Télécom se déplacent actuellement à travers les communes et les villages les plus reculés de la wilaya afin d'expliquer aux femmes au foyer les vertus de cette opération. Elles installent

sur place pour celles qui le souhaitent, après avoir rempli les formulaires nécessaires, l'appareil et la ligne WLL ainsi qu'une antenne quand la réception est faible. Enfin, sur les avantages de cette opération où la wilaya de Bouira dispose de 25 stations de base, répartis sur tout le territoire de la wilaya avec une capacité de 36 000 lignes, le directeur nous dira qu'il y a d'abord la facturation à la seconde avec 1 DA pour chaque 30 secondes alors qu'auparavant la facturation était de 2 DA pour chaque minute et les onze services gratuits que WLL offre à ses abonnés, comme l'afficheur, le transfert d'appel, les conférences à trois, l'appel masqué...

Y. Y.

Procès en appel du chef de bureau de Bouira contre  
l'ex-DJS aujourd'hui devant la cour

L'affaire de diffamation opposant le chef de bureau de Bouira, Yazid Yahiaoui, à l'ex-DJS de Bouira, qui a été jugée en première instance au niveau du tribunal de Bouira, sera réexaminée demain au niveau de la cour de Bouira après l'appel introduit par le journaliste suite à sa condamnation à 5 000 DA d'amende. Pour rappel, l'affaire remonte au

24 novembre dernier, lorsque dans un écrit intitulé "Le DJS limogé", notre journaliste avait laissé entendre que parmi les causes de ce limogeage figurait une affaire de détournements au niveau de la DJS de Relizane et dont l'ex-directeur de Bouira, qui était auparavant au même poste à Relizane, serait impliqué. Le journaliste qui s'était basé sur une

source qu'il ne voulait pas divulguer, avait usé du conditionnel, un style journalistique largement reconnu quand il s'agit d'informations non confirmées ou pour protéger la source d'information comme c'était le cas dans cet article. Or, malgré toutes les explications données par l'avocat de notre journaliste, lors du procès au niveau du tribunal de Bouira,

en rappelant les articles 45 et 51 du code de l'information et le fait selon lequel le plaignant, qui est effectivement limogé, avait usé de son droit de réponse, le verdict du 14 mai dernier a été sévère.

La corporation journalistique au niveau de la wilaya de Bouira avait perçu cette condamnation comme visant l'acte d'écrire.

Le Soir

## TIZI-OUZOU

Les apiculteurs dénoncent  
la vente du miel adultéré

Les apiculteurs de la région de Yakouren ont pris attache avec notre rédaction pour dénoncer, avec la plus grande fermeté, la vente de miel adultéré au niveau de l'espace touristique de la Fontaine fraîche entre Azazza et Yakouren.

Des individus proposent, selon eux, aux estivants et touristes de passage du faux miel qu'ils leur font passer pour du miel pur d'abeilles au grand dam des vrais apiculteurs.

Ce commerce déloyal doublé de publicité mensongère nuit, en effet, à la réputation des apiculteurs de la région et à l'activité qu'ils pratiquent avec soin et passion.

"On a présenté des échantillons à l'Association pour la défense et la protection des consommateurs (ADPC) d'Azazza qui a fait expertiser le produit et les résultats ont prouvé qu'il s'agissait d'un miel 100% sucre puisque aucune substance mellifère n'y a été décelée", a révélé l'un d'eux.

"L'adultération étant établie avec netteté", ils demandent aux services concernés de la wilaya de "sévir contre ces escrocs qui portent atteinte aux valeurs de l'agriculture et aux apiculteurs".

Ils évoquent également un problème de santé publique puisque les nombreux patients qui recourent au miel pour ses vertus thérapeutiques risquent de faire les frais de ce produit d'imitation.

S. Hammoum

## BLIDA

Sortie d'une promotion  
d'agents de l'ordre public

Une promotion d'officiers et de sous-officiers, baptisée Hamza-Djamel, est sortie dimanche der-

rière de l'Ecole d'application de la Sûreté nationale de Soumaâ dans la wilaya de Blida.

Ali Tounsi, directeur général de la Sûreté nationale, a présidé la cérémonie en présence des autorités civiles et militaires. Pour le directeur de l'école, cette sortie de promotion se veut un moyen d'assurer la sécurité des policiers à l'école de Soumaâ, qu'une promotion d'officiers informaticiens est sortie. Elle contribuera grandement à l'amélioration du classement des fichiers, précise-t-on. Après la prononciation de serment, la cérémonie a été clôturée par la distribution de cadeaux aux sortants. Enfin, 43 Mauritanais ont bénéficié d'une formation à l'école de police de Soumaâ, apprend-on des encadrements de cet établissement.

M. B.